

## Renseignements utiles

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

20, rue Paul & Camille Thomoux

Adresse postale : 1, place François Mitterrand - 93330 Neuilly-sur-Marne

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

● **Secrétariat** ..... © 01.41.54.80.50  
cartes améthystes, demandes de RMI  
chèques mobilité

● **3<sup>ème</sup> âge** ..... © 01.41.54.80.57  
**Maintien à Domicile** - Bureau D27  
Aides à domicile et repas à domicile

● **Aide Sociale** ..... © 01.41.50.80.59  
Bureau D25  
Cartes d'invalidité, obligations alimentaires,  
secours d'urgence...

● **Animation Seniors** ..... © 01.41.54.80.54  
Bureau D32  
Animation, télé assistance etc...

● **Accompagnement Social lié au logement**  
Bureau D30

#### Service de soins infirmiers à domicile:

© 01.49.44.04.23

#### Résidence Pierre Bérégovoy

© 01.43.00.24.20

1, avenue du Dauphiné  
soit : un foyer logement de 47 appartements  
dont 7 sont actuellement vacants  
+ une section de cure médicale de 12 lits.

#### Résidence Le Bocage

© 01.49.44.76.00

61, avenue Paul Doumer

#### La Roseraie

© 01.49.44.33.25

3, avenue Jean Jaurès

#### CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

3, allée Jean Renoir

93166 Noisy le Grand cedex

Serveur vocal © 01.40.37.37.37

#### CICAS (Caisse d'Information et de Coordination de l'Action Sociale)

En Mairie 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
de 9h à 11h30

Sur rendez-vous © 01.48.20.17.67

#### CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

480, place de la Courtine

93166 Noisy-le-Grand

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

#### UFC (Union Fédérale des Consommateurs)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois

hors congés scolaires

au Centre Culturel Salvador Allende de 10h à 12h

#### FNATH (Fédération Nationale d'Aide aux Travailleurs Handicapés)

En mairie le 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois  
de 15h30 à 17h salle B04

#### Ecrivain public

En mairie le jeudi de 14h à 17h

~~Au Centre Social Louise Michel~~

~~le mardi de 14h30 à 17h~~

#### Avocat conseil

En mairie, le lundi de 17h à 18h

le vendredi de 17h à 18h15

le samedi de 9h à 11h

Sur rendez-vous © 01.43.08.96.96

#### Conciliateur de justice

En mairie le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois  
de 15h à 16h

#### Permanences des Maires adjoints

Claudine Gilson et Marie-José Tardif

chargées des Affaires Sociales

Sur rendez-vous © 01.41.54.80.61